NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Panacur Puppy 100 mg/ml suspension buvable

2. Composition

Par ml :

Substance active :
Fenbendazole 100 mg

Excipients:

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Alcool benzylique	4,835 mg
Parahydroxybenzoate de méthyle de sodium	2,000 mg
Parahydroxybenzoate de propyle de sodium	0,216 mg
Dioxyde de silicium colloïdal anhydraté	
Povidone K25	
Carmellose sodique	
Citrate de sodium dihydraté	
Acide citrique monohydraté	
Eau purifiée	

Suspension blanche à blanc cassé.

3. Espèces cibles

Chien.

4. Indications d'utilisation

Pour le traitement des chiens adultes et chiots infestés par les formes matures et immatures des nématodes gastro-intestinaux et également pour le traitement des chiens infestés par des cestodes *Taenia* spp.
Chiens et chiots : *Toxocara canis* (formes matures et immatures), *Toxascaris leonina* (formes matures), *Ancylostoma caninum* (formes matures et immatures), *Uncinaria stenocephala* (formes matures et immatures), *Trichuris vulpis* (formes matures), *Taenia pisiformis* (formes matures).
Également pour le traitement des chiens infestés par le ver du poumon (*Oslerus osleri*).

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :
L'utilisation de ce médicament vétérinaire doit être basée sur les informations épidémiologiques locales concernant la sensibilité des nématodes et sur les recommandations visant à limiter la sélection ultérieure pour la résistance aux anthelminthiques.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :
Le contact direct avec la peau doit être réduit au minimum.
Se laver les mains après utilisation.
Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'administration.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :
Le fenbendazole est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Gestation :
Peut être utilisé chez les chiennes gravides.
Etant donné que dans de très rares cas, les effets tératogènes chez le chien ne peuvent être complètement exclus, au cours des deux premiers trimestres de gestation l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Surdosage :
Les benzimidazoles ont une marge de sécurité élevée.
Dans des études de laboratoire sur les surdoses, une hyperplasie lymphoïde transitoire dans la muqueuse gastrique ou des ganglions mésentériques de chiens a été observée. Ces résultats n'étaient pas associés à des symptômes cliniques.

Aucun effet indésirable autre que ceux énumérés à la rubrique 7 n'a été observé au cours de la surveillance post-commercialisation lors de l'administration du surdosage. En cas de symptômes cliniques indésirables suite à un surdosage, un traitement approprié doit être administré.

7. Effets indésirables

Chien :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités):	Troubles gastro-intestinaux (tels que vomissements et diarrhée)
Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Réactions d'hypersensibilité

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le

marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.
La dose de base est de 50 mg de fenbendazole par kg de poids vif pendant 3 jours consécutifs. Pour le traitement d'*Oslerus osleri*, il est conseillé de traiter pendant 8 jours et de répéter le traitement pendant 8 jours après un intervalle d'une semaine.

Chiens et chiots :

Poids vif	**Dosage**
jusqu'à 1 kg	0,5 ml par jour pendant 3 jours
1 à 2 kg	1 ml par jour pendant 3 jours
2 à 4 kg	2 ml par jour pendant 3 jours
4 à 6 kg	3 ml par jour pendant 3 jours
6 à 8 kg	4 ml par jour pendant 3 jours
8 à 10 kg	5 ml par jour pendant 3 jours
plus de 10 kg	5 ml par jour pendant 3 jours + 0,5 ml pour chaque kg de poids vif supplémentaire

Traiter les chiots à partir de l'âge de 2 semaines et pour le traitement ultérieur, consulter un médecin vétérinaire.

Répéter le traitement en cas de réinfestation naturelle avec des vers parasitaires.
Dans la plupart des cas, un traitement prophylactique de routine 2 à 4 fois par an peut être recommandé pour les animaux adultes en fonction de la situation épidémiologique (contact étroit avec des enfants, vie à la campagne, contact fréquent avec d'autres chiens, augmentation de la pression infectieuse, gestation, utilisation pour la chasse…).
Un traitement plus fréquent à intervalle de 6 à 8 semaines est recommandé pour les chiens dans des chenils. Votre médecin vétérinaire peut vous fournir plus d'information à ce sujet.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Chez les animaux sevrés, le médicament vétérinaire doit être de préférence mélangé à la nourriture (ou administré directement dans la gueule après l'alimentation des animaux non sevrés).

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
À conserver en dessous de 25 °C.
Ne pas congeler.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp. Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire :à utiliser immédiatement.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car le fenbendazole pourrait mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V205703

Boîte contenant 1 flacon de 100 ml de suspension et une seringue doseuse.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Novembre 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (https://medicines.health.europa.eu/veterinary).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :
Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :
Intervet Productions S.A., Rue de Lyons, 27460 Igoville, France

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :
MSD Animal Health Belgium
Tél: + 32 (0)2 370 94 01